

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 19 décembre 2023

Point 4.10.7 de l'ordre du jour

Délibération n° 214-2023 Point 4.10.7 Création de l'UE Préparation au CAPES de Philosophie - INSPE

EXPOSE DES MOTIFS:

La Faculté de philosophie a souhaité apporter des ajustements à sa « préparation aux concours » dès la rentrée 2023, en réponse à la fermeture du parcours MEEF 2d degré « enseigner la philosophie » qui a été décidée par l'INSPÉ.

Jusqu'à présent en effet, la préparation au CAPES de philosophie s'effectuait principalement dans le cadre du MEEF, alors que la « préparation concours » de la Faculté de philosophie était plutôt orientée agrégation.

La disparition du MEEF de philosophie a obligé à repenser les choses, afin d'intégrer à la préparation concours une UE plus spécifiquement consacrée au CAPES.

L'équipe de direction de l'INSPÉ, suite au dialogue stratégique 2022 avec l'équipe de présidence, aux votes du conseil de l'INSPÉ (fin septembre 2022 et octobre 2022), a acté que l'Institut ne proposerait pas le maintien du parcours MEEF philosophie au sein de la future offre de formation et ne l'ouvrirait pas non plus à la rentrée 2023. En revanche, et pour compenser cette fermeture, l'INSPÉ s'est positionné sur le principe de contribuer à une préparation aux concours (CAPES et agrégation) proposée par la Faculté de Philosophie. L'équipe de direction de l'INSPÉ avait envisagé dès le départ qu'une petite partie des moyens déployés dans le master MEEF philo puisse être redéployée vers cette préparation et dans l'UE dédiée au CAPES.

Les deux composantes se rejoignent donc sur l'idée de créer dans cette préparation concours une UE fléchée vers le CAPES, pour un volume horaire global de soixante heures.

Il y aura ainsi dans la préparation remaniée :

- un tronc commun financé par la Faculté de philosophie, notamment par le biais de mutualisations avec le Master Recherche, comme c'est le cas actuellement;
- une nouvelle UE orientée vers la préparation au CAPES, portée et financée par l'INSPÉ au moyen d'un transfert partiel du budget du MEEF philosophie, avec un code Apogée porté par l'INSPÉ.

NB. Il s'agit d'une modification de l'architecture de la préparation aux concours et non d'un diplôme de licence ou de master relevant de la NOF 2024-2028. La création de cette UE a été validée par la vice-présidence formation et parcours de réussite.

Pièce jointe :

Fiche descriptive de l'enseignement

Le 21 novembre 2023, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 26 voix pour.

Rapporteur:

Alexandra KNAEBEL, vice-présidente Formation et parcours de réussite

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	25
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	3
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve la création de l'UE Préparation au CAPES de Philosophie – INSPE.

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Destinataires:

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 20 décembre 2023

La Directrice générale des services

Valérie GIBERT

INSPÉ	Formation de rattachement	Intitulé de l'enseignement		
	PREPARATION AUX CONCOURS (Faculté de Philosophie)	PRÉPARATION AU CAPES DE		
		PHILOSOPHIE		

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La Faculté de philosophie a souhaité apporter des ajustements à sa « préparation aux concours » dès la rentrée 2023, en réponse à la fermeture du parcours MEEF 2d degré « enseigner la philosophie » qui a été décidée par l'INSPÉ.

Jusqu'à présent en effet, la préparation au CAPES de philosophie s'effectuait principalement dans le cadre du MEEF, alors que la « préparation concours » de la Faculté de philosophie était plutôt orientée agrégation.

La disparition du MEEF de philosophie a obligé à repenser les choses, afin d'intégrer à la préparation concours une UE plus spécifiquement consacrée au CAPES.

L'équipe de direction de l'INSPÉ, suite au dialogue stratégique 2022 avec l'équipe de présidence, aux votes du conseil de l'INSPÉ (fin septembre 2022 et octobre 2022), a acté que l'Institut ne proposerait pas le maintien du parcours MEEF philosophie au sein de la future offre de formation et ne l'ouvrirait pas non plus à la rentrée 2023. En revanche, et pour compenser cette fermeture, l'INSPÉ s'est positionné sur le principe de contribuer à une préparation aux concours (CAPES et agrégation) proposée par la Faculté de Philosophie. L'équipe de direction de l'INSPÉ avait envisagé dès le départ qu'une petite partie des moyens déployés dans le master MEEF philo puisse être redéployée vers cette préparation et dans l'UE dédiée au CAPES.

Les deux composantes se rejoignent donc sur l'idée de créer dans cette préparation concours une UE fléchée vers le CAPES, pour un volume horaire global de soixante d'heures.

Il y aura ainsi dans la préparation remaniée :

- un tronc commun financé par la Faculté de philosophie, notamment par le biais de mutualisations avec le Master Recherche, comme c'est le cas actuellement ;
- une nouvelle UE orientée vers la préparation au CAPES, portée et financée par l'INSPÉ au moyen d'un transfert partiel du budget du MEEF philosophie, avec un code Apogée portés par l'INSPÉ.

NB. Il s'agit d'une modification de l'architecture de la préparation aux concours et non d'un diplôme de licence ou de master relevant de la NOF 2024-2028. La création de cette UE a été validée par la vice-présidence formation.

RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT

Nom/Prénom	Discipline	Composante / Courriel/Tél. (fixe)
MAKOWSKI STEPHANE	Philosophie	INSPÉ
		makowski@unistra.fr

COMPETENCES VISEES

Se préparer aux épreuves écrites et orales du CAPES de philosophie.

- Maîtriser et réinvestir les savoirs disciplinaires au programme du CAPES.
- Comprendre, s'approprier et maîtriser les épreuves du concours

S'initier au métier de professeur de philosophie

- Maîtriser les contenus et les concepts clés de l'enseignement de la philosophie
- Construire et développer les apprentissages des élèves
- Concevoir, conduire et réguler des situations d'enseignement apprentissage cohérentes au regard des instructions officielles et fondées sur les plans didactique et pédagogique.
- Mobiliser les acquis de la recherche pour sélectionner les pratiques les plus pertinentes.

DESCRIPTION DE L'ENSEIGNEMENT

Les enseignements visent à préparer les épreuve écrites et orale du CAPES de philosophie. Ils sont centrés sur la méthodologie de ces épreuves et des entraînements de type « simulations ».

Les enseignements contribuent aussi à une initiation à la « didactique disciplinaire » afin de rendre les étudiants capables de préparer et délivrer un cours de philosophie destiné à des élèves en classe terminale, tant sur le plan de l'organisation de la leçon (cohérence et organisation conceptuelle) que sur le plan des obstacles à surmonter au sein de la transaction pédagogique (obstacles épistémologiques, capacités de réception et de concentration, mise en valeur du message principal, préparation des élèves à la réutilisation des connaissances, pédagogie mise en œuvre dans la correction des devoirs, sens de l'évaluation des élèves, etc.). Des périodes de formation seront consacrées à l'accompagnement du stage en lycée : préparation du stage, retour réflexif.

MODALITES D'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Rattachement à la préparation aux concours de la faculté de philosophie.

Enseignements réalisés en présentiel.

La majeure partie des séances se dérouleront les mercredis.

LANGUE ET NIVEAU DE LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : FRANÇAIS

OUVERT AUX ETUDIANTS EN MOBILITE: NON

ENSEIGNEMENT - ORGANISATION HORAIRE

Titre de l'enseignement		section	СМ	CI	TD	TP
		CNU				
MAKOWSKI STÉPHANE (professeur agrégé affecté à l'Unistra)		-			20	
LABRACHERIE Hélène (professeur affecté en lycée bénéficiant d'IMP)		-			13	
LE VAN Claire (professeur affecté en lycée bénéficiant d'IMP)		-			13	
PASQUALY Sylvain (professeur affecté	en lycée bénéficiant d'IMP)	-			7	
HAIDAR Nafissa v		-			7	
Eq. HETD= 60		, ,		I	I	

MODALITES D'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

ECI / CT-CC (choisir, en cohérence avec la formation porteuse)

	,		
HORS	RÉGIME	ECI.	/CT-CC



Conseil de l'INSPÉ

Séance du 19 septembre 2023

Offre de formation 2024-2028

Unités d'Enseignement (UE)

Délibération sur le point :

5.3. Offre de formation : UE Préparation CAPES Philosophie

Exposé des motifs

L'équipe de direction de l'INSPÉ, suite au dialogue stratégique 2022 avec l'équipe de présidence, aux votes du conseil de l'INSPÉ (fin septembre 2022 et octobre 2022), a acté que l'Institut ne proposerait pas le maintien du parcours MEEF philosophie au sein de la future offre de formation et ne l'ouvrirait pas non plus à la rentrée 2023. En revanche, et pour compenser cette fermeture, l'INSPÉ s'est positionné sur le principe de contribuer à une préparation aux concours (CAPES et agrégation) proposée par la Faculté de Philosophie.

Délibération

Les Unités d'Enseignement (UE) concernant cette formation sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

(22 votants: 22 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

Elles seront transmises pour approbation à la commission de la formation et de la vie universitaire.

Fait à Strasbourg, le 19 septembre 2023

Le Directeur de l'INSPÉ

François GAUER